



LA MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES VOUS INFORME ÉDITION DE NOVEMBRE 2020

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2020 À HUIT CLOS

Vu la situation actuelle de la pandémie, la mairesse Madame Victoire Marin, tient à ce que je vous informe que la prochaine réunion du Conseil municipal se fera à huit clos.

Un enregistrement des délibérations du Conseil municipal sera déposé sur le site WEB de la municipalité www.municipalite.grossesroches.ca pour consultation.

Si vous avez des questions pour le Conseil municipal, vous pouvez les envoyer par courriel à grossesroches@lamatanie.ca ou téléphoner directement à la municipalité au 418-733-4273 et je prendrai note de vos questions et les soumettrai au Conseil municipal le soir la réunion.

Voici le projet d'ordre du jour pour la réunion 2 novembre 2020.

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2020;
4. Administration générale;
 - 4.1 Approbation des comptes à payer et des chèques émis;
 - 4.2 Dépôt d'un rapport sur un état comparatif comparant les revenus et les dépenses de l'exercice financier courant réalisés à ce jour et comparant également les revenus et dépenses de l'exercice financier précédent;
 - 4.3 Dépôt d'un second état comparatif comparant les revenus et les dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant à ce jour;
 - 4.4 Autorisation de paiement pour décompte # 4 pour travaux rue Mgr Ross;
 - 4.5 Autorisation de la dépense pour changer l'entrée électrique de la centrale de pompage de l'eau potable;
 - 4.6 Résolution pour l'utilisation de l'aide financière reçue pour pallier aux pertes financières dues à la COVID;
5. Adoption du second projet avec ou sans modification du règlement numéro 349 modifiant le règlement de zonage numéro 307 afin d'encadrer l'installation de serres temporaires, de modifier la marge de recul avant applicable à la Zone 5-C et de permettre un empiètement dans la marge de recul avant pour la gestion des eaux pluviales;
6. Avis de motion du règlement numéro 350 modifiant le règlement numéro 346 sur la gestion contractuel;
7. Suivi de la réparation du ponceau dans la route de Grosses-Roches;
8. Adjudication du contrat pour la collecte et transport des matières résiduelles ;
9. Suivi de dossier recherches de fuites ;
10. Suivi du dossier pour l'agrandissement du garage municipal ;
11. Suivi du dossier pour la réparation du mur de protection de la prise d'eau potable ;
12. Renouvellement de l'entente 2021-2025 avec la Ville de Matane relative à la gestion des équipements et infrastructures appartenant à la ville et déclarées à caractère supralocal par le gouvernement (piscine, bibliothèque, station de ski Mont-Castor, Colisée Béton-Provincial, club de golf, bureau d'Information touristique, aéroport) ;
13. Formation d'un Comité de pilotage pour la mise à jour de la Politique MADA ;
14. Autorisation de construction de résidence sur le lot 3 170 300 ;
15. VARIA

CORRESPONDANCE (voir pièces jointes s'il y a lieu)

Période de questions

Levée de l'assemblée

Suspension du calcul des intérêts et pénalités retour à la normale le 1^{er} novembre 2020.

Veillez prendre note que la municipalité recommencera à percevoir des intérêts sur les taxes impayées à partir du 1^{er} novembre 2020.

N'oubliez pas que nous sommes encore en avis d'ébullition, le jeudi 29 octobre je devrais savoir si l'eau est bonne pour la consommation et je vous en informerai.